

DÉCOUVREZ LA COLLINE

Art
Architecture
Histoire
Patrimoine



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Bienvenue sur la Colline du Parlement

Symbole de notre fierté nationale, la Colline du Parlement est au cœur de la démocratie canadienne. C'est là que siège le gouvernement du Canada, là que se rassemblent les sénateurs nommés et les députés élus de tous les coins du pays pour adopter les lois qui influent sur la vie de tous les Canadiens et Canadiennes. Mais ce n'est pas tout. La Colline du Parlement est aussi un endroit où découvrir les personnages, les événements et les réalisations qui ont marqué l'histoire du pays et dont l'influence se prolonge dans notre présent et notre avenir. Ce lieu révèle au visiteur attentif l'âme du Canada dans toute sa richesse, par ses gens, son histoire et sa culture.

La planification de l'ensemble, la construction des édifices, l'érection des monuments et l'aménagement paysager de la Colline du Parlement ont commencé en 1859. Depuis, la Colline s'est adaptée aux besoins d'un pays moderne, en pleine évolution. Il suffit d'y être pour constater que cette transformation se poursuit. Elle se manifeste partout où se pose le regard.

Ce guide de visite autonome a été conçu pour vous aider à découvrir la Colline du Parlement. Aujourd'hui, environ un million et demi de visiteurs découvrent chaque année ce site unique situé au cœur de la capitale du Canada. Lieu de travail, de rencontre et de loisirs, la Colline du Parlement est désormais le symbole et le site de commémoration d'une grande nation.

Patrimoine canadien reconnaît que la Colline du Parlement est située en territoire traditionnel algonquin.

Capitale 



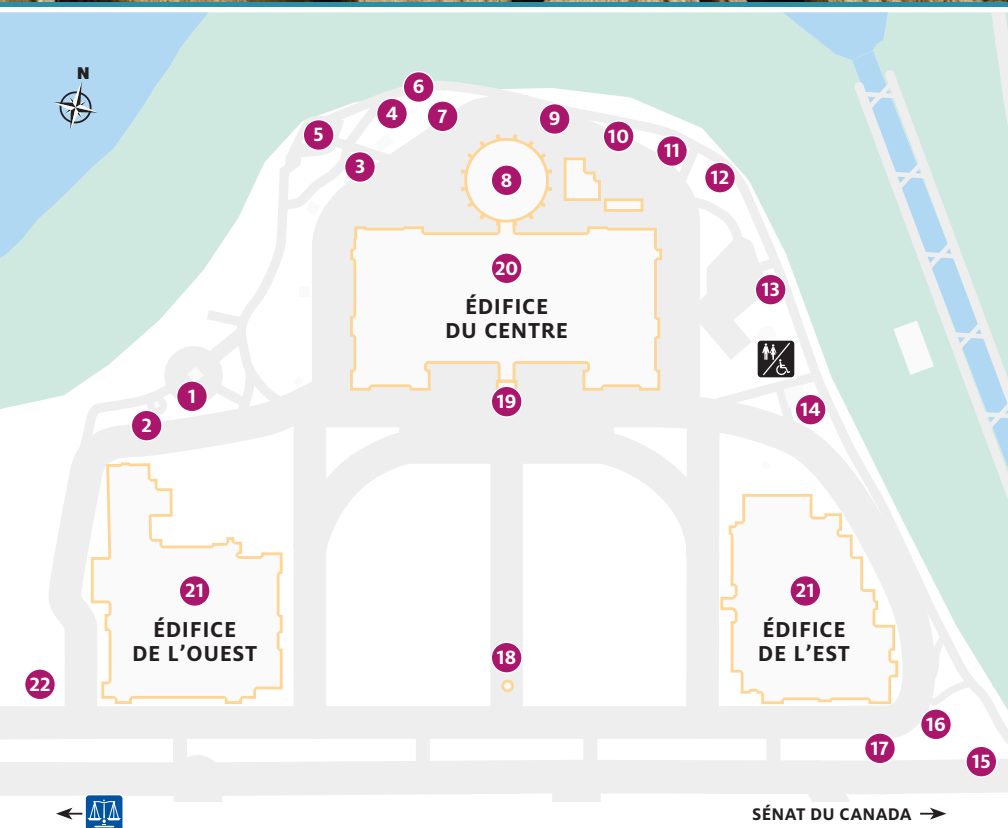
Pijàshig Wàbishkiwe Onàkonigewogamigong Pasàbikahigan Pikwadinàng

Wàbishkiwe onàkonigewogamig Pasàbikahiganing eji tewàdj Kanadà pemàdizidjig ojigijwe inàkonigewin kechi apìtenindàgwak. Mì indaje eji nigànì odeyiwang wàbishkiwe ogimà onàkonigewin, ogog kà asiganiwidjig kidji nigànigàbawiwàdj kakina Kanadàng, màmandoseg kidji ojitòwàdj tibahigewini inàkonigewinan ondje kakina pemàdizidjig Kanadàng. Kaye awashamenj! Indaje Pasàbikahiganing anòdj kegon kidà wàbandàn piyàbiko keshàwàdjichiganan tànàsàb igodj, pimàdizig, enikamigak, kaye ijichigewinan kà bi ijiwebag kaye ke wìdokàgemagak nongom ashidj ke bi ijiwebag nigàn. Wewenind kagijigàbandaman kiminwàbandàn wayànidizi Kanada: weshkad kàbi ijiwebag ànikeyàdjimowining kaye pimàdjiwowing.

Iye inagòdàwewin kidji ombàkwanigàdeg kichi wìgiwàman, keshàwàdjichiganan kaye aki tedibàhì kidji kwenàdjichigàdeg Pasàbikahigani Pikwadin kì màdji ondamitànàniwan 1859 kichà agindàsowin. Eko tash iyà apìch iye Pikwadinàng kakina kà bi màdjishkàn inàkonigewinan kàgige ani àndjise ked ani minobideg ondje pemàdizidjig ondaje tanakiwining. Apìch taniziyen indaje Pikwadinàng, nàgwad wewenind àndjisewin. Kakina wàkàhì nàgwad!

Iyo mazinahigàns kiga wìdokàgon kidji mawadishiwen Pasàbikahiganing. Kedjishk 1.5 ayàndaso mìn mewadishiwedjig tagoshinog endaso pibòng kidji pi wàbandamowàdj menonàgwak eji odeyiwang nigànì Kichi Odenaw. Odamitànàniwan, nagishkodàdiwin. Pasàbikahigan Pikwadin minowànigozimagad ondje kakina eji wìdokàzowemagak.

Kanada Mànewayagizìg ogì kenindànwà ondaje Pasàbikahiganing Pikwadin ate Kichi weshkad Anishinàbewakì, Anishinàbewakiwang.



CIRCUIT PROPOSÉ

*Promenez-vous à votre guise.
Les numéros se rapportent aux statues
et aux différents points d'intérêt
que l'on trouve sur la Colline. Bonne visite!*

*En raison des travaux de construction, des statues
pourraient être relocalisées et des points d'intérêt
pourraient être inaccessibles.*



COUR SUPRÊME DU CANADA

Du début mai à la fin août :
de façon continue.

De septembre à avril :
sur réservation seulement.



TOILETTES

Accès universel

p. 7



1 La reine Victoria

9



2 Lester B. Pearson

10



3 Sir John A. Macdonald

12



4 Pavillon d'été

12



5 La cloche de la tour Victoria

13



6 La rivière des Outaouais

13



7 Thomas D'Arcy McGee

14



8 La Bibliothèque du Parlement

15



9 Sir George-Étienne Cartier

16



10 John G. Diefenbaker

18



11 Alexander Mackenzie

19



12 Robert Baldwin et sir Louis-Hippolyte LaFontaine

20



13 George Brown

22



14 Le Monument commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens

23



15 William Lyon Mackenzie King

24



16 Sir Wilfrid Laurier

25



17 Le Monument de la guerre de 1812

26



18 La Flamme du centenaire

27



19 La tour de la Paix

28



20 L'édifice du Centre

30



21 Les édifices de l'Est et de l'Ouest

31



22 Sir Robert Borden

PRÉSERVER NOTRE HÉRITAGE

Les édifices du Parlement canadien sont au service du pays depuis un siècle et demi. D'importants travaux de restauration et de mise à niveau ont été entrepris pour prolonger l'utilité de ces trésors nationaux de 150 années encore.



Services publics et Approvisionnement Canada ▲

Restauration de l'édifice du Centre.

MODERNISATION DE LA COLLINE DU PARLEMENT

La plupart des travaux visent l'édifice du Centre, siège permanent du Sénat et de la Chambre des communes. La restauration vise à préserver les remarquables éléments architecturaux, de valeur patrimoniale, et à moderniser les systèmes désuets, tout en assurant que les lieux soient accessibles à tous et sécuritaires.

Même si l'édifice du Centre est fermé au public, la Colline du Parlement restera accessible, et le Parlement même poursuivra ses activités. Le Sénat est maintenant installé rue Rideau, dans l'édifice du Sénat du Canada, fermé jusqu'alors et nouvellement restauré. Les députés débattent désormais sous un haut plafond de verre surplombant une Chambre des communes temporaire aménagée dans la cour intérieure de l'édifice de l'Ouest. Des visites guidées sont organisées aux deux endroits.

L'édifice de l'Ouest, dont l'intérieur et l'extérieur ont été superbement restaurés, a retrouvé la splendeur originale de sa maçonnerie multicolore. De l'autre côté du parterre, on a débuté les travaux se rapportant à l'édifice de l'Est. Ses éléments architecturaux de valeur patrimoniale, à nul autre semblables, ses murs de pierre, tours et cheminées font l'objet de travaux de restauration, et les systèmes intérieurs sont mis à niveau.

Un nouveau Centre d'accueil des visiteurs mène tout naturellement et en toute sûreté au Parlement grâce à un lien souterrain pleinement accessible reliant l'édifice du Centre et l'édifice de l'Ouest. À l'avenir, le Centre d'accueil des visiteurs mènera aussi à l'édifice de l'Est.

Les toits de cuivre

À l'origine, le toit des édifices du Parlement était recouvert de tuiles d'ardoise multicolores. Quand est venu le temps de les remplacer, on a opté pour des panneaux de cuivre, plus résistants. Le vert est le résultat de la réaction chimique qui se produit quand le cuivre entre en contact avec l'oxygène et d'autres agents d'altération (la pluie, la pollution et autres). Le cuivre passe progressivement d'un cuivre brillant, au marron, à un vert bien particulier.



Services publics et Approvisionnement Canada ▲

Pour en savoir davantage, visitez lecanada.ca/cite-parlementaire.

1 LA REINE VICTORIA (1819-1901), SOUVERAINE DE 1837 À 1901

Louis-Philippe Hébert, 1901

Durant le long règne de la reine Victoria, le pays du Canada a été créé, a évolué et a prospéré. Sa capitale, Ottawa, a été proclamée par la monarque. La reine Victoria accède au trône en 1837, l'année même où de violentes rébellions éclatent dans le Haut et le Bas-Canada (l'Ontario et le Québec d'aujourd'hui) pour réclamer une forme de gouvernement plus démocratique et responsable. Ces soulèvements entraînent nombre de réformes, y compris l'union du Haut et du Bas-Canada pour créer la Province du Canada. En 1857, la capitale permanente de la province doit être établie; on choisit Ottawa. Dix ans plus tard, la reine Victoria signe l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* qui donne naissance au Dominion du Canada, un pays autonome au sein de l'Empire britannique, créé à l'issue de négociations et d'accords pacifiques.

Archives publiques de l'Ontario, C. 335-0-0-0-5, Collection des portraits royaux, V1860



Des personnages allégoriques ornent plusieurs des monuments de la Colline du Parlement. Ils sont la représentation abstraite des réalisations, du caractère ou des principes de la personne dont le monument rappelle le souvenir. Au monument de la reine Victoria, une jeune femme aux vêtements battus par le vent offre une couronne de laurier. Sur sa tête, elle porte une couronne sur laquelle figurent les armoiries des provinces. Elle personnifie le jeune pays du Canada. Le lion qui se tient près d'elle a été ajouté par le sculpteur pour symboliser la force. Il est le gardien du Canada, du drapeau et de l'honneur national.





Bibliothèque et Archives Canada, C-0110047 (6641A) ▲

Voici à quoi devait ressembler la Colline quand Ottawa a été choisie comme capitale en 1857.

LA CAPITALE DU CANADA

Ottawa n'a pas toujours été la belle ville qu'elle est devenue. Elle n'était qu'une petite ville forestière où des baraques s'aligraient le long de rues boueuses. L'endroit présentait néanmoins des avantages géographiques particuliers. Ottawa se situait à la frontière du Canada-Est (le Québec) et du Canada-Ouest (l'Ontario), et on y trouvait à la fois des anglophones et des francophones. L'emplacement se trouvait aussi à bonne distance des États-Unis, contre qui s'étaient battues les colonies britanniques en Amérique du Nord durant la guerre de 1812. Déclarée capitale de la Province du Canada en 1857, Ottawa a conservé son statut de capitale nationale après la Confédération, 10 ans plus tard.



Bibliothèque et Archives Canada, C-073703 (6641A) ▲

Le lieutenant-colonel John By examine les travaux de construction du canal Rideau en 1826.



Studio Topfer, Bibliothèque et Archives Canada, C-002888 ▲

Vue en regardant vers l'ouest depuis la Colline du Parlement, vers 1872-1874.

2 LESTER B. PEARSON (1897-1972), 14^e PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1963 À 1968

Danek Mozdzinski, 1990

Chez nous comme à l'étranger, l'image d'un Canada pacifique et compatissant a été promue par Lester B. Pearson. Avant de devenir premier ministre, Pearson a été l'un des architectes des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). En 1957, il a reçu le prix Nobel de la paix pour les efforts qu'il a déployés pour la création des forces de maintien de la paix de l'ONU. Ses qualités de leader et de modérateur ont permis à son gouvernement minoritaire d'instaurer le Régime de pensions du Canada et les soins de santé universels, et de mettre sur pied des commissions royales d'enquête sur le bilinguisme, le biculturalisme et le statut de la femme.



Bibliothèque et Archives Canada, E-0071504-86 ▲

Le monument rend bien la nature amicale et décontractée de Pearson.

Le concept du drapeau canadien est lié à l'histoire et à la culture du pays. En 1921, le roi George V proclame le blanc et le rouge les couleurs nationales du Canada. La feuille d'érable sert de symbole au pays depuis les années 1700, et la feuille d'érable rouge identifie les athlètes olympiques canadiens depuis 1904.

Un drapeau bien à nous



Duncan Cameron: Bibliothèque et Archives Canada, PA-92024 ▼

Depuis l'arrivée des premiers explorateurs venus de France au XVI^e siècle, plusieurs drapeaux ont successivement représenté le Canada. À l'approche du centenaire de la Confédération (1967), le Parlement multiplie ses efforts pour choisir un nouveau drapeau bien canadien. Après des années de débats et plus de 300 discours passionnés à la Chambre des communes, le premier ministre Pearson recueille enfin assez d'appuis favorables au drapeau, et le 15 février 1965, l'Unifolié est officiellement dévoilé. Au cours des 50 dernières années, ce drapeau est devenu un symbole reconnu dans le monde entier.

**3 SIR JOHN A. MACDONALD (1815-1891),
UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION,
1^{ER} PREMIER MINISTRE DU CANADA,
DE 1867 À 1873 ET DE 1878 À 1891**

Louis-Philippe Hébert, 1895

Sir John A. Macdonald a été l'un des instigateurs de la Confédération canadienne et le premier à occuper le poste de premier ministre du Canada.

Il est au début de la vingtaine quand il se lance dans l'arène politique; dans les années 1850, il figure parmi les politiciens chevronnés de la Province du Canada. Polarisée et divisée entre le Canada-Est (le Québec) et le Canada-Ouest (l'Ontario), la Province se trouve dans une impasse politique. Macdonald contribue à dénouer la situation en proposant sa vision d'une Amérique du Nord britannique unie pour favoriser la croissance et le progrès, protéger les institutions françaises et assurer la sécurité des colonies face aux menaces extérieures.



Bibliothèque et Archives Canada, C-021604 (détail) ▲

Sans relâche, Macdonald fait une campagne favorable à la Confédération, et quand elle voit le jour, il est tout désigné pour diriger le pays. Le gouvernement Macdonald accueille le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard au sein de la Confédération, alors que l'on pose le dernier rail de la ligne transcontinentale des chemins de fer du Canadien Pacifique.



Ce monument représente Macdonald comme s'il était en présence de quelqu'un, prêt à engager un débat animé. Ses lunettes dans une main et ses notes dans l'autre, son attitude posée traduit l'esprit vif, le merveilleux sens de l'humour et la personnalité chaleureuse qu'on lui connaissait. À ses pieds se trouve une pile de documents où l'on peut lire Consolidation of British America (Consolidation de l'Amérique britannique). En contrebas est assise une jeune femme symbolisant la Confédération. Elle tient les armoiries attribuées au Canada. Comparez-les à celles d'aujourd'hui, que l'on voit ici.



Lors de la construction de la ligne transcontinentale vers l'ouest, les montagnes Rocheuses s'avèrent un défi de taille. Pour résoudre le problème des pentes à pic dans le col Kicking Horse, en Colombie-Britannique, on conçoit des tunnels en spirale — la voie ferrée décrit une boucle dans la montagne pour revenir sur ses pas et ressortir plus bas. Ainsi, pour les trains comptant 85 voitures ou plus, la locomotive se trouve à passer sous ses propres wagons, comme on peut le voir sur cette photo.



Le double rôle de la Colline

La Colline du Parlement a d'abord été conçue non seulement comme un lieu de travail réservé aux parlementaires, mais aussi comme un endroit où les gens se rencontrent, jasant ou font une pause dans un magnifique cadre extérieur. Comme dans les jardins publics de l'époque victorienne, on trouve sur les terrains des bancs, le Pavillon d'été, une tonnelle et des belvédères. Il y a déjà eu, à même la falaise, un « sentier des amoureux ». Ce populaire sentier a été remplacé par une magnifique promenade panoramique qui suit la berge de la rivière des Outaouais.

Le contraste entre l'aménagement paysager soigné et l'aspect plus sauvage des alentours demeure une importante caractéristique de la Colline du Parlement, à l'image de son double rôle : siège du gouvernement et parc public.

4 PAVILLON D'ÉTÉ

Le Pavillon d'été fait partie du monument aux agents de police et aux agents de la paix morts dans l'exercice de leurs fonctions. Ce pavillon d'agrément, construit en 1877 par Thomas Seaton Scott, le premier architecte en chef du Canada, devait servir de retraite estivale au président de la Chambre des communes et à sa famille. En 1956, la structure originale est démolie en raison de son mauvais état. Près de 40 ans plus tard, une réplique du pavillon original est érigée au même endroit grâce à la contribution de l'Association canadienne



des policiers et à l'Association canadienne des chefs de police, à la mémoire de leurs collègues disparus.

5 LA CLOCHE DE LA TOUR VICTORIA

Peu après avoir sonné minuit le matin du 4 février 1916, la cloche de la tour Victoria s'effondre dans le brasier qui consume l'édifice du Centre. L'immeuble est en ruine, mais la Bibliothèque du Parlement est sauvée grâce, entre autres, à ses lourdes portes en fer. La cloche est plus tard retirée des décombres pour être exposée. La cloche est inclinée pour symboliser la position qu'elle avait quand elle s'est effondrée.



L'incendie fait rage pendant des heures. La tour principale est épargnée jusqu'à 23 h. Un des moments les plus touchants et les plus émouvants pour les spectateurs est le timbre de la cloche qui sonne minuit. On croyait percevoir une plainte humaine en entendant ces sons familiers s'échapper de l'énorme flambée lumineuse.

– Le sous-ministre des Travaux publics, 1916



Bibliothèque et Archives Canada, PA173105



Tom Alford

6 LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

La Colline du Parlement se trouve au cœur de la capitale du Canada et surplombe une rivière qui rappelle plusieurs histoires. Pour les *Kichesipirini* (un peuple algonquin) qui habite la région, la rivière était connue, et l'est toujours sous le nom de *Kichi Zibi*, qui signifie la Grande Rivière. Les commerçants de fourrures la nommaient la Grande Rivière du Nord. Les missionnaires jésuites l'ont appelée tour à tour *Outaouak*, *Otauas* ou *Otaouais*, du nom de l'un des peuples algonquins habitant la région.



Courtoisie de la Bibliothèque publique de Toronto, IRB 1405

Prenez quelques instants pour vous imaginer ce paysage tel qu'il était il y a quelques siècles : les luxuriantes collines de la Gatineau, la majestueuse rivière des Outaouais et la tumultueuse chute des Chaudières.

7 THOMAS D'ARCY MCGEE (1825-1868), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

George William Hill, 1922

L'auteur, poète et Père de la Confédération Thomas D'Arcy McGee a mis sa plume et son talent d'orateur à contribution pour défendre les intérêts des catholiques irlandais et aider à établir la Confédération canadienne. McGee a dénoncé avec passion les fénéens, un groupe de révolutionnaires irlandais qui a tenté sans succès d'envahir le Canada en 1866 et en 1870. Au petit matin du 7 avril 1868, alors qu'il rentre chez lui, à sa résidence de la rue Sparks, à Ottawa, McGee est abattu par balle, probablement par un membre de ce groupe.



William Notman; Bibliothèque et Archives Canada, C 016749

Le monument représente l'orateur puissant qu'était McGee. Il est ici en train de prononcer un discours; en contrebas, un personnage allégorique symbolisant la mémoire tend l'oreille. Regardez le manuscrit sur ses genoux. Il y est inscrit le mot *Confederation* (Confédération).



Doug Allair, © Bibliothèque du Parlement ▲

8 LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

La Bibliothèque du Parlement conserve et protège le passé législatif du Canada. Elle assure aux sénateurs et aux députés un accès immédiat à plus d'un demi-million d'ouvrages et de documents qui peuvent les éclairer sur tous les sujets liés aux fonctions parlementaires. Mais la Bibliothèque est bien plus qu'une collection : elle contribue à la démocratie parlementaire canadienne en fournissant au Parlement de l'information non partisane, fiable et pertinente et des renseignements qui le concernent. Pendant les travaux de restauration de l'édifice du Centre, les fonctions de la Bibliothèque seront assurées à divers endroits de la capitale.



Bibliothèque et Archives Canada, PA-13822 ▲

Construite entre 1859 et 1876, la Bibliothèque du Parlement est un extraordinaire exemple d'architecture néogothique. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés de 2002 à 2006. Les travaux, effectués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont été menés par une entreprise appartenant aux descendants de Thomas Fuller, l'un des architectes de la Bibliothèque d'origine.

9 SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER (1814-1873), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

Louis-Philippe Hébert, 1885

Sir George-Étienne Cartier a été un défenseur de la Confédération au Canada, et il a contribué à bâtir le pays tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il a participé aux trois conférences qui ont précédé la Confédération et qui ont eu lieu à Charlottetown (1864), à Québec (1864) et à Londres, en Angleterre (1866), pour défendre les intérêts des Canadiens français au Québec, obtenant pour eux d'importants droits, notamment la protection de leur langue et de leur religion. Cartier a fait la promotion du système fédéral au Québec et, une fois la Confédération réalisée, il a contribué à convaincre le Manitoba, la Colombie-Britannique et les Territoires du



Ce monument, dévoilé en 1885, a été le premier à être érigé sur la Colline du Parlement. Cartier tient un document montrant une inscription tirée d'un discours tenu en 1865 et affirmant la nécessité de la Confédération.

Nord-Ouest d'entrer au sein du Canada. À sa mort, son allié politique de longue date, John A. Macdonald, a fondu en larmes à la Chambre des communes lorsqu'il a annoncé le décès de son ami.

Confédération



Le Dominion du Canada a été créé le 1^{er} juillet 1867, lorsque la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Province du Canada (aujourd'hui l'Ontario et le Québec) se sont regroupés pour former un nouveau pays. Cette union, ou confédération, est l'aboutissement de débats et de négociations menés lors de conférences tenues à Charlottetown et Québec (1864) et à Londres, en Angleterre (1866). Ceux que l'on a appelés les Pères de la Confédération se sont alors entendus sur les responsabilités et la division des pouvoirs, désormais consignées dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, document fondateur de la Constitution du Canada actuel.

Depuis 1867, le pays s'est agrandi en accueillant de nouvelles provinces et de nouveaux territoires, en commençant par le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, en 1870, et en terminant par le Nunavut, en 1999.

10 JOHN G. DIEFENBAKER (1895-1979),
13^E PREMIER MINISTRE DU CANADA,
DE 1957 À 1963

Leo Mol, 1986

Ce monument montre John G. Diefenbaker, transportant un document sur lequel on peut lire l'inscription de son plus important legs : la *Déclaration canadienne des droits*. Cette déclaration stipulait les droits fondamentaux de tous les Canadiens et Canadiennes. Elle a mené à la *Charte canadienne des droits et libertés* aujourd'hui enchâssée dans la Constitution canadienne.

John G. Diefenbaker faisant une intervention à la Chambre des communes en 1948. Il a siégé à titre de député de 1940 jusqu'à sa mort en 1979.



Louis Jaques, Bibliothèque et Archives Canada, C-060883 ▲

Nos droits et libertés



Duncan Cameron, Bibliothèque et Archives Canada, PA-172659 ▼

Il est par les présentes reconnu et déclaré que les droits de l'homme et les libertés fondamentales ci-après énoncés ont existé et continueront d'exister pour tout individu au Canada quels que soient sa race, son origine nationale, sa couleur, sa religion ou son sexe :

- a) *le droit de l'individu à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne ainsi qu'à la jouissance de ses biens, et le droit de ne s'en voir privé que par l'application régulière de la loi;*
- b) *le droit de l'individu à l'égalité devant la loi et à la protection de la loi;*
- c) *la liberté de religion;*
- d) *la liberté de parole;*
- e) *la liberté de réunion et d'association;*
- f) *la liberté de presse.*

– La Déclaration canadienne des droits, partie i, 1960, c. 44.

Découvrez la capitale



LAISSEZ-NOUS PLANIFIER VOTRE VISITE



Kiosque d'information de la capitale

90, rue Wellington, Ottawa

Agents d'information ambulants

En poste près des principales attractions

canada.ca/capitale-du-canada • 1-844-878-8333 • 1-888-997-3123 (ATS)



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

**11 ALEXANDER MACKENZIE (1822-1892),
2^e PREMIER MINISTRE DU CANADA,
DE 1873 À 1878**

Louis-Philippe Hébert, 1901

Deuxième premier ministre du Canada, Alexander Mackenzie a créé la Cour suprême du Canada et le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, il a accordé aux Canadiens le droit au vote secret.

Ce monument représente Mackenzie en homme d'État et orateur, tenant un parchemin et un calepin dans sa main gauche. Un personnage représentant la Probité — ce qui signifie l'honnêteté et l'intégrité — se tient en contrebas. Sur son manuscrit on peut lire : *Duty was his Law, and Conscience his Ruler* (Le devoir était sa loi et la conscience, son maître). Quant au jeune personnage, il tient un compas,



faisant ainsi référence à la vocation première de Mackenzie : maçon de formation, il avait d'abord travaillé comme maître d'œuvre et entrepreneur avant d'entrer en politique.

Une émeute éclate



L'incendie du parlement à Montréal, Musée McCord, M15588 ▲

En 1849, un projet de loi sur l'indemnisation des pertes occasionnées par la rébellion testait pour la première fois le système de gouvernement responsable. Voyant la loi adoptée, des émeutiers ont incendié le Parlement de Montréal, qui était à l'époque la capitale de la province du Canada.

12 ROBERT BALDWIN (1804-1858) ET SIR LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE (1807-1864)

Walter S. Allward, 1914

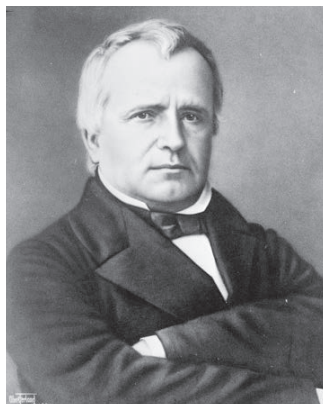
Dans un esprit de collaboration, Robert Baldwin et sir Louis-Hippolyte LaFontaine ont contribué à la création du gouvernement responsable aux Haut et Bas-Canada. Ce principe est le pilier de la démocratie canadienne; il implique que le gouvernement doit avoir l'appui de l'assemblée des élus (la Chambre des communes) pour que ses projets de loi soient adoptés. Sans cet appui, le gouvernement doit démissionner. En pareil cas, un autre parti politique ou une coalition est appelé à former le gouvernement ou des élections sont déclenchées.

Ce monument représente Baldwin et LaFontaine au milieu d'une discussion privée. On a gravé plus bas les dates de leur « grand ministère » — de 1848 à 1851 —, période durant laquelle les deux hommes ont piloté l'adoption du gouvernement responsable.



Bibliothèque et Archives Canada, C-031493

Robert Baldwin



Bibliothèque et Archives Canada, C-005961

Sir Louis-Hippolyte LaFontaine

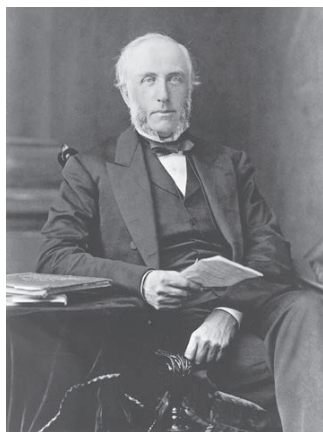
Le personnage représentant le Haut-Canada (à gauche) et celui symbolisant le Bas-Canada (à droite), se font face aux extrémités du piédestal connu sous le nom de « mur du chuchotement ». Si deux personnes se tiennent debout aux extrémités, l'une près de la masse gravée dans la pierre (symbole du gouvernement), et l'autre près de l'épée sculptée (symbole de la justice), elles peuvent faire face au mur et se parler en ne faisant que chuchoter.



13 GEORGE BROWN (1818-1880), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

George William Hill, 1913

Un des Pères de la Confédération, George Brown, était rédacteur en chef et politicien. Il avait fondé à Toronto un journal qui faisait la promotion d'un gouvernement responsable et qui est devenu l'un des quotidiens les plus importants au Canada, le *Globe* (aujourd'hui *The Globe and Mail*). Au cours des années 1860, Brown s'est consacré à la cause de la Confédération. Il a joué un rôle important lors des conférences qui ont précédé la Confédération, en abordant la question judiciaire et le rôle des gouvernements provinciaux et fédéraux, et ce, tant à Charlottetown qu'à Québec.



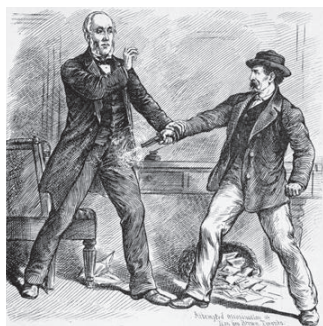
Hunter & Co. Bibliothèque et Archives Canada, C-009553 ▲

La statue de Brown le présente comme le débatteur énergique et déterminé qu'il a été durant sa carrière politique. Le personnage du travailleur, symbolisant l'affection du public, est assis en contrebas et tient une épée au-dessus d'une urne et un manuscrit. Sur ce dernier sont gravés les idéaux pour lesquels Brown s'est battu et qui, à ce jour, contribuent à définir le Canada : « le gouvernement par le peuple, la liberté des institutions, la liberté de religion et l'égalité, l'unité et le progrès de la Confédération ».

La presse partisane

À l'époque où George Brown était rédacteur en chef du *Globe*, il était tout à fait banal qu'un journal soit directement lié à un parti politique. Ainsi, le *Globe* était le porte-parole d'un nouveau parti de réformistes, les Clear Grits.

Cette pratique change cependant dans les années 1900, lorsque *La Presse Canadienne* se joint à la *Tribune* de la presse parlementaire pour produire des articles neutres qui seront vendus aux médias partout dans le monde. Depuis, les lecteurs s'attendent à des nouvelles impartiales, quoique l'on puisse toujours déceler un certain penchant politique dans les éditoriaux de la plupart des grands médias canadiens.



Bibliothèque et Archives Canada, C-072927 ▲

En 1880, un ancien employé mécontent du *Globe*, George Bennett, s'introduit dans le bureau de George Brown et l'atteint d'une balle à la jambe après une brève altercation. La blessure apparemment mineure s'infecte et lui sera finalement fatale.

Connecter. Partager. Découvrir.



@vivezlacapitale



@canada_cap



@VivezlaCapitale

Explorez la région de la capitale du Canada!



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



14 LE MONUMENT COMMÉMORATIF DES POLICIERS ET AGENTS DE LA PAIX CANADIENS

Le Monument commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens rappelle à notre souvenir les agents canadiens de la force publique qui ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions depuis 1804. Ce sont les agents de police de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des services de police provinciale et municipale, les agents de la paix d'organismes comme Parcs Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Pêches et Océans Canada, et les autres agents de la paix fédéraux et provinciaux. Ces femmes et ces hommes courageux ont sacrifié leur vie pour protéger les collectivités du Canada, sa vie aquatique et sa faune, ses océans, ses forêts, ses frontières, ses parcs nationaux et ses lieux historiques. Sur un panneau en acier inoxydable du monument, on peut lire : « Ils sont nos héros. Nous ne les oublierons pas. »

UNE JOURNÉE DÉDIÉE EN LEUR HONNEUR

Le 24 septembre 1998, le gouvernement du Canada proclame officiellement le dernier dimanche de septembre la Journée commémorative nationale de la police et des agents de la paix. En annonçant cette journée commémorative, le solliciteur général du Canada s'exprime en ces termes : « Chaque année, cette journée commémorative nationale donnera aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion de témoigner officiellement leur reconnaissance à l'égard des agents de police et des agents de la paix dévoués qui font le sacrifice de leur vie pour la sécurité de nos collectivités. » En cette journée, des milliers d'agents de police, d'agents de la paix et de gens du public se rassemblent sur la Colline du Parlement pour rendre hommage aux collègues et aux êtres chers morts au service du Canada.

15 WILLIAM LYON MACKENZIE KING (1874-1950), 10^e PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1921 À 1926, DE 1926 À 1930 ET DE 1935 À 1948

Raoul Hunter, 1968

William Lyon Mackenzie King est le premier ministre canadien ayant été le plus longtemps au pouvoir. Sous son gouvernement, le pays a fait de grands progrès au chapitre des politiques sociales et de l'identité nationale. King a dirigé le Canada au cours de la deuxième moitié de la crise des années 1930 et durant la Seconde Guerre mondiale, et a laissé entre autres en héritage les allocations familiales, la pension de vieillesse et l'assurance chômage. Pendant la guerre, le pays a été transformé en centre manufacturier et en champs de manœuvre pour les forces aériennes du Commonwealth. Plus de 10 pour cent de la population, soit 1,1 million de personnes, ont porté l'uniforme.



Artiste : Sir William Orpen, Bibliothèque et Archives Canada, N° 1996-116-93 ▲
Collection William Lyon Mackenzie King, maison Laurier (détail)

La carrière politique de King s'est échelonnée sur près de 50 ans, dont 22 années à titre de premier ministre. Plutôt que de le représenter à une période particulière, ce monument évoque sa force de caractère et sa résistance.

LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

King a également fait adopter la *Loi sur la citoyenneté canadienne*, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1947. Avant son adoption, les résidents du pays étaient considérés comme des sujets britanniques. Cette loi a contribué à unifier l'identité nationale en établissant une citoyenneté canadienne commune à tous les Canadiens et Canadiennes.

Lors d'une cérémonie historique à la Cour suprême du Canada, tenue le 3 janvier 1947, King reçoit le tout premier certificat de citoyenneté canadienne. Aujourd'hui, environ 160 000 néo-Canadiens et néo-Canadiennes obtiennent leur citoyenneté chaque année.

Chris Lund, Office national du film du Canada, Photothèque, Bibliothèque et Archives Canada, PA-1974B (détail) ▼



**16 SIR WILFRID LAURIER (1841-1919),
7^e PREMIER MINISTRE DU CANADA,
DE 1896 À 1911**

Joseph-Émile Brunet, 1927

De la Colline du Parlement, sir Wilfrid Laurier porte son regard vers le Canada et la capitale moderne qu'il a contribué à bâtir. Orateur talentueux, Laurier a encouragé les Canadiens et Canadiennes à croire en l'avenir brillant du pays. Au nombre de ses réalisations figurent une vigoureuse politique d'immigration favorisant le développement de l'Ouest, la croissance industrielle et agricole et l'adhésion à la Confédération d'un nouveau territoire, le Yukon, et de deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan.



Bibliothèque et Archives Canada, C-08803

« Le Canada a une histoire modeste jusqu'à maintenant, mais celle-ci n'en est, d'après moi, qu'à ses balbutiements. Elle débute dans le siècle présent. Le XIX^e siècle a été celui des États-Unis. Je pense que nous pouvons affirmer que c'est le Canada qui envahira le XX^e siècle. »
– Sir Wilfrid Laurier, 1904

Bâtir une capitale

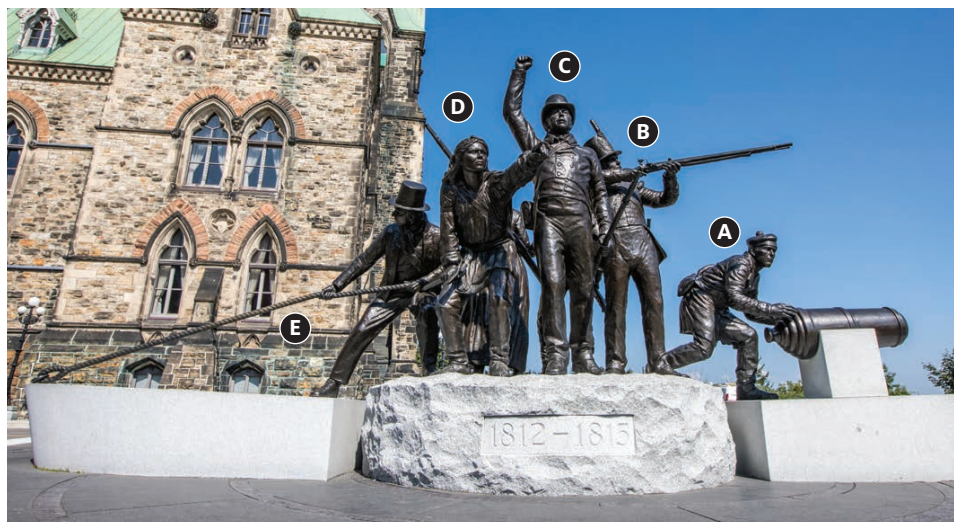


Bibliothèque et Archives Canada, PA-139242

Imaginez cette scène du temps de Laurier. Un enchevêtrement de voies ferrées mènent à la gare Union (maintenant l'édifice du Sénat du Canada) et au Château Laurier. C'est Laurier qui a fait d'Ottawa une capitale digne de ce nom et qui suscite la fierté des Canadiens et Canadiennes. En 1899, il a créé la Commission d'amélioration d'Ottawa dans le but d'embellir la capitale et d'en planifier l'aménagement.

17 LE MONUMENT DE LA GUERRE DE 1812, TRIOMPHE GRÂCE À LA DIVERSITÉ

Adrienne Alison, 2014



Le Monument de la guerre de 1812 rend hommage au courage et à la bravoure de ceux et celles qui ont servi leur pays et défendu leur terre contre l'invasion américaine.

L'œuvre est nommée *Triomphe grâce à la diversité*, pour souligner l'union des forces de gens de diverses origines qui se sont battus sur le théâtre terrestre et maritime de cette guerre : un combattant métis actionnant un canon **A** ; un soldat de l'armée britannique tirant du mousquet **B** ; un milicien canadien levant le bras en signe de triomphe **C** ; un guerrier autochtone pointant au loin **D** ; un marin britannique tirant une corde **E** et une femme soignant un voltigeur **F**.

Remarquez les pièces formant la base sur laquelle les sept personnages se trouvent. Le socle de pierre brute représente la dureté de la terre dans les années 1800. Quant aux deux bateaux en granit, ils évoquent le théâtre maritime de cette guerre.





18 LA FLAMME DU CENTENAIRE

Le premier ministre Lester B. Pearson a allumé la Flamme du centenaire le soir du 31 décembre 1966 pour commémorer le 100^e anniversaire de la Confédération. La flamme, dansant au-dessus de l'eau qui coule, est alimentée par du gaz naturel.

Autour de la flamme se trouvent les écussons en bronze des provinces et territoires, ainsi que leur symbole floral, et la date à laquelle la province ou le territoire est entré dans la Confédération. Pour marquer le 150^e anniversaire de la Confédération, on a ajouté les symboles du Nunavut en 2017 et le premier ministre Justin Trudeau a rallumé la flamme.



19 LA TOUR DE LA PAIX

La tour de la Paix a été construite entre 1919 et 1927 à la mémoire de plus de 65 000 soldats canadiens morts au combat durant la Première Guerre mondiale. Cette structure haute de 92,2 mètres (plus de 302 pieds) loge la Chapelle du Souvenir, un monument qui rend hommage aux militaires canadiens qui ont perdu la vie en servant leur pays.

La tour de la Paix est un campanile, c'est-à-dire un clocher autoportant — ce que n'était pas la tour Victoria, qu'elle a remplacée. En plus des cloches qui sonnent tous les quarts d'heure, la tour abrite un carillon. Il s'agit d'un ensemble de cloches actionnées au moyen d'un clavier qui se trouve dans une petite pièce à mi-hauteur de la tour. Les 53 cloches du carillon de la tour de la Paix sont toutes de tailles différentes. La plus grosse s'appelle le « bourdon »; elle pèse 10 090 kilogrammes (22 245 livres), ce qui équivaut au poids de trois éléphants africains mâles adultes! La plus petite cloche ne pèse que 4,5 kilogrammes (10 livres).

Le carillonneur fait résonner les plus petites cloches en frappant le clavier avec son poing légèrement refermé. On actionne les plus grosses cloches en se servant du pédalier.



Bibliothèque et Archives Canada: PA-0-03796 ▲



20 L'ÉDIFICE DU CENTRE

C'est normalement l'édifice du Centre qui accueille le Sénat et la Chambre des communes et qui abrite la Bibliothèque du Parlement. Même avant la Confédération, c'est là qu'on examinait les questions d'ordre national, qu'on introduisait les projets de loi et qu'on en débattait, et là qu'on adoptait de nouvelles lois. Incendié en 1916, l'édifice avait été reconstruit puis rouvert en 1920, plus grand et plus fonctionnel qu'auparavant.

En 2019, on a fermé l'édifice du Centre pour y effectuer d'importants travaux de restauration qui s'échelonnent sur plusieurs années. Il s'agit du plus vaste chantier entrepris sur la Colline du Parlement depuis 1920. Pour la durée des travaux, la Chambre des communes et le Sénat siègeront ailleurs; d'autres édifices hébergeront leurs délibérations sur les sujets qui touchent les Canadiens et Canadiennes. Les 338 députés siègent désormais à l'édifice de l'Ouest, et les 105 sénateurs ont eux aussi quitté la Colline.



La salle du Sénat

Marc Fowler, © Bibliothèque du Parlement ▲



La Chambre des communes

Roy Grogan, © Bibliothèque du Parlement ▲



Le Hall d'honneur

Karen Cooper, © Bibliothèque du Parlement ▲

Que les choses ont changé!

Regardez attentivement cette photo et comparez-la à l'édifice du Centre tel qu'il est aujourd'hui. Cet édifice a bien changé depuis 1880! Le site peut paraître différent mais les Canadiens et Canadiennes s'y rassemblent toujours, comme ils le font depuis plus de 150 ans, pour discuter, débattre, définir, décider et célébrer.



Bibliothèque et Archives Canada, C-003760 ▼



Tourisme Citrus ▲

HISTOIRE HONTEUSE, NOUVEAU DÉPART

Des pensionnats autochtones ont été exploités pendant plus de 160 ans au Canada, et plus de 150 000 enfants y ont été envoyés de force. Gérés par des églises, mais soutenus et financés par le gouvernement fédéral, ces pensionnats ne ressemblaient en rien à des écoles. Leur objectif était de soustraire les enfants autochtones à leur communauté et de les assimiler pour qu'ils se plient à la société eurocanadienne. Les torts causés aux enfants et à leurs familles ont donné lieu à de profondes blessures, transmises depuis de génération en génération.

Le dernier pensionnat autochtone a fermé ses portes en 1996. En 2008, dans un discours prononcé devant la Chambre des Communes, le premier ministre de l'époque, Stephen Harper, s'est excusé auprès des élèves envoyés dans ces pensionnats. S'exprimant au nom du gouvernement du Canada et de la population canadienne, il a reconnu les torts durables infligés aux peuples autochtones. En 2017, le premier ministre Justin Trudeau a étendu les excuses aux survivants de Terre-Neuve-et-Labrador.

VERS UN MEILLEUR AVENIR

Après la formulation de ces excuses, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a écouté et consigné les témoignages de plus de 6 000 personnes. En 2015, la Commission a publié un rapport faisant état des résultats. Elle y formule 94 appels à l'action devant servir de base à la réconciliation entre les peuples autochtones et la population canadienne.

QU'EST-CE QUE LA RÉCONCILIATION?

La réconciliation est un processus de cheminement vers une nouvelle relation d'égal à égal entre les Autochtones et les non-Autochtones, relation fondée sur un respect mutuel. Elle redonnera aux peuples autochtones les moyens de faire revivre leurs langues et leurs cultures. Les peuples autochtones et les points de vue des Autochtones ne seront plus marginalisés au Canada; ils seront respectés et reconnus à leur juste valeur.

Pour en savoir davantage sur la CVR et sur les appels à l'action, visitez cvr.ca.



L'édifice de l'Est

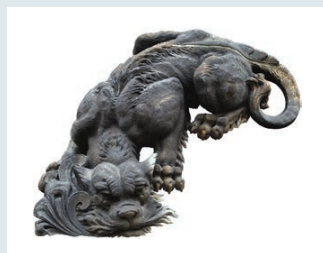
Les édifices de l'Est et de l'Ouest ont d'abord été conçus pour accueillir les bureaux de tous les ministères et de tous les fonctionnaires fédéraux. Mais la croissance du pays est si rapide qu'en 1883 le gouvernement manque déjà d'espace. Les locaux nécessaires aux sénateurs, aux députés et à leur personnel sont répartis dans les édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest et ailleurs. Les ministères, eux, trouvent à se loger dans des bureaux situés dans toute la région de la capitale du Canada et au-delà.

Pendant les travaux effectués à l'édifice du Centre, la Chambre des communes siégera dans l'édifice de l'Ouest.

Les murs extérieurs des édifices du Parlement sont faits de grès de Nepean, une pierre locale, poreuse, qui réagit à la pollution de l'air. À l'origine de couleur beige, la pierre a noirci avec le temps. Comparez les pierres de l'édifice de l'Ouest rénové à celles de l'édifice de l'Est.



Grotesque ▲▼



Ronde-bosse de salamandre ▼



Aux amateurs d'architecture

Remarquez la ressemblance entre les édifices de l'Est et de l'Ouest. Construits tous deux dans les années 1860, ils sont de style néogothique de la grande époque victorienne. Ce style architectural se caractérise par de nombreux arcs en ogive, des pierres de couleur et de proportions irrégulières, de la maçonnerie compliquée et des sculptures de pierre.

Plus vous regardez les édifices du Parlement, plus vous pouvez déceler de détails, dont de merveilleuses sculptures décoratives d'animaux et de formes étranges, appelées grotesques, qui vous fixent du regard.

**22 SIR ROBERT BORDEN (1854-1937),
8^e PREMIER MINISTRE DU CANADA,
DE 1911 À 1920**

Frances Loring, 1957

Sir Robert Borden a dirigé le Canada tout au long de la Première Guerre mondiale, et il a vu le pays acquérir plus d'autonomie et un nouvel esprit national. Son mandat à titre de premier ministre a été important. Malgré une conscription qui divisait le pays, près de 620 000 hommes et femmes ont servi au cours de la guerre. Parmi eux, plus de 65 000 ont été tués. Sur le front intérieur, les premiers impôts sur le revenu des particuliers ont été perçus et, pour la première fois, les femmes ont eu le droit de voter à une élection fédérale.

La remarquable contribution du Canada à la Première Guerre mondiale lui vaut les éloges et l'admiration de ses alliés, et Borden s'est battu pour que cet effort procure au pays la reconnaissance internationale.



Ce monument le montre apportant un document à la conférence pour la paix, à Paris, en 1919, où il obtient une voix pour le Canada, non seulement comme élément de l'Empire britannique mais également en tant que nation émergente sur la scène internationale.



Défilé de militaires canadiens devant sir Robert Borden, en France (juillet 1918).

LES DRAPEAUX NATIONAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX DU CANADA



Canada



Nouveau-Brunswick (1867)



Nouvelle-Écosse (1867)



Ontario (1867)



Québec (1867)



Manitoba (1870)



Territoires du Nord-Ouest (1870)



Colombie-Britannique (1871)



Île-du-Prince-Édouard (1873)



Yukon (1898)



Alberta (1905)



Saskatchewan (1905)



Terre-Neuve-et-Labrador (1949)



Nunavut (1999)

Les dates entre parenthèses sont celles où la province ou le territoire a fait son entrée dans la Confédération.

RENSEIGNEMENTS

Pour en savoir davantage sur les visites guidées de la Chambre des communes et du Sénat du Canada et pour réserver des billets, allez au **visit.parl.ca**.

Pour obtenir des renseignements généraux, passez au Kiosque d'information de la capitale (90, rue Wellington), composez le **1-844-878-8333** ou le **1-888-997-3123** (ATS), ou visitez le site Web de Patrimoine canadien au **canada.ca/capitale-du-canada**.

This publication is also available in English.

POURSUIVEZ LA DÉCOUVERTE

Faites de l'exploration des terrains de la Colline du Parlement le point de départ de votre découverte. Voici le calendrier des activités :

ACTIVITÉS	PRINTEMPS/ÉTÉ	AUTOMNE/HIVER
Visite guidée de la Chambre des communes (l'édifice de l'Ouest)	Afin de connaître la disponibilité des visites guidées et de réserver des billets, visitez le visit.parl.ca	Afin de connaître la disponibilité des visites guidées et de réserver des billets, visitez le visit.parl.ca
Visite guidée de l'édifice de l'Est	Afin de connaître la disponibilité des visites guidées et de réserver des billets, visitez le visit.parl.ca	—
Visite guidée du Sénat (l'édifice du Sénat du Canada)	Afin de connaître la disponibilité des visites guidées et de réserver des billets, visitez le visit.parl.ca	Afin de connaître la disponibilité des visites guidées et de réserver des billets, visitez le visit.parl.ca
Visite guidée en plein air	Du 22 juin à la fête du Travail	—
Récital du carillonneur du Dominion	mai et juin En semaine seulement : de 12 h à 12 h 15 juillet et août En semaine seulement : de 11 h à 12 h	De septembre à avril En semaine seulement : de 12 h à 12 h 15
Tribunes du Sénat et de la Chambre des communes	Quand le Parlement siège	Quand le Parlement siège
Cérémonie de la Relève de la garde	De la fin juin à la fin août	—
Célébrations de la fête du Canada	Le 1^{er} juillet	—
Lumières du Nord (Spectacle son et lumière)	Du 9 juillet au 8 septembre	—
Les lumières de Noël	—	Du début décembre au début janvier

Musées nationaux du Canada

PASSEPORT



Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada



Musée de l'aviation et de l'espace du Canada



Musée canadien de l'histoire



Musée canadien de la nature



Musée des sciences et de la technologie du Canada



Musée canadien de la guerre

Explorez les musées nationaux du Canada avec le passeport des musées :

3 MUSÉES
JOURS
35 \$



Musée des beaux-arts du Canada

Tom Thomson, Le pin (été), 1916-1917, NSG / MBAC, Ottawa

Valable pendant trois jours consécutifs à compter de la première visite. Valable dans 3 musées de votre choix parmi les 7 musées nationaux participants. Chaque enfant (âgé de 17 ans et moins) accompagnant la personne détenant le passeport obtient un rabais de 30 % sur l'admission générale au musée.

passeportmusees.ca

Canada

LA COUR SUPRÊME DU CANADA, LE PLUS HAUT TRIBUNAL DU PAYS

Photo : Philippe Landreville



FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LES ROUAGES DU SYSTÈME JUDICIAIRE CANADIEN

Visites guidées de la Cour ❖ Ressources pédagogiques
❖ Tous ces services sont gratuits ❖

301, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0J1

www.scc-csc.ca ❖ 613-995-5361 ❖ 1-866-360-1522

Télécopieur : 613-941-5817 ❖ courriel : tour-visite@scc-csc.ca

LUMIÈRES DU NORD

Spectacle multimédia gratuit tous les soirs

Du 9 juillet au 8 septembre 2019

- En juillet, à 22 h
- En août, à 21 h 30
- En septembre, à 21 h

On se voit sur la Colline!

canada.ca/lumieres-du-nord

Commanditaire exclusif

 **Manuvie**



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada